

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : STAP

Année universitaire : 2025-26

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé	Code Diplôme : BALAPA2	Date approbation Conseil composante :
Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé	Code VDI : 101	Date approbation CFVU ou CSPM :
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S : Monique Mendelson	Code Etape : BAL3AA	N° de version dans l'accréditation :
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN	Code VET : 221	Formation Initiale/Formation
Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud		Présentiel

Commentaire :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.

quitus UE 54: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE. Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex: crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Activité physique adaptée et santé								Code Diplôme : BALAPAZ2	Date approbation Conseil composante :												
Parcours-type : Activité Physique Adaptée et Santé								Code VDI :101	Date approbation CFVU ou CSPM :												
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours APA-S : Monique Mendelson								Code Etape : BAL3AA	N° de version dans l'accréditation :												
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN								Code VET :211	Formation Initiale/Formations Continue												
Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud								Présentiel													
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)				NOMBRE D'HEURES									
								Evaluation initiale		Règle du Max		CM	CN	CM/TD	TD	TP	suvr hTD	total			
SEMESTRE 6																					
		UE 61. Handicap mental et neurocognitif - handicaps sensoriels		UEO	6	2		Ecrit - devoir maison	0,25	Ecrit	1,5			X	30,00		6	8	44		
								Ecrit - devoir surveillé	0,25					X	18		6		24		
		UE 62. Approche motivationnelle des personnes à besoins spécifiques		UEO	3	1				ecrit	1										
		UE 63. APA aux maladies chroniques et personnes âgées		UEO	6	2		Ecrit - dossier	0,25	ecrit	1,5			X			20	24	44		
								Ecrit - dossier	0,25												
		UE 64. Technologie de l'intervention des activités aquatiques, de combat et psychocorporelles		UEO	9	3								X			12	48	60		
		Aquagym								dossier	1						4	16			
		Judo adapté								dossier	1						4	16			
		Psychotonie adaptée								dossier	1						4	16			
										quitus											
		UE 65. Stage en milieu professionnel, conception et analyse de son interve		UEO	6	2								X			24	20	44		
								Ecrit - devoir surveillé	0,75	oral	1										
										quitus											
										écrit- compte ren	0,25										
															Total nbre d'heures	48,00		68,00	80	20	216

Commentaire :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

quitus UE 64: tous les étudiants doivent être passés en tant qu'intervenant en TP . Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.

Quitus UE 65: réalisation des 200h de stage avant la date de la session 2 maximum. Ce quitus est conservé pour la session 2. Il n'est pas conservé l'année suivante en cas d'échec à l'UE.

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.